

Zemmour : «Comment la Grande-Bretagne a pris l'UE à son propre jeu»

Article rédigé par *Le Figaro*, le 08 janvier 2021

Source [Le Figaro] En définitive, la Grande-Bretagne aura accès au grand marché européen sans droit de douane, mais le droit britannique ne sera pas soumis au droit européen.

Quatre ans pour divorcer et [séparer la Grande-Bretagne de l'Union européenne](#)! C'est long et court à la fois pour un événement aussi considérable. On peut balayer le sujet avec ironie, dire que le Royaume-Uni n'ayant jamais été vraiment dans l'Union, elle n'en sera jamais vraiment dehors. En fait, les Britanniques ont toujours eu la même attitude depuis leur entrée en 1973 dans ce qui s'appelait encore le Marché commun: favorables à l'aspect économique du projet européen, ils refusent avec obstination son aspect politique. C'est d'ailleurs pour cette raison - on l'a oublié - que Georges Pompidou avait accepté leur arrivée - après les deux refus du général de Gaulle: avoir un soutien de poids dans la résistance aux conceptions fédéralistes et donc antigaullistes des milieux bruxellois.

Le Brexit n'est que l'ultime manifestation de cet ancien jeu. Les Anglais voulaient continuer à commercer librement avec le reste du continent, mais ils voulaient se débarrasser de la tutelle des directives de la Commission, des arrêts de la Cour de justice et de la liberté des personnes au sein de l'Union (alors même qu'ils n'ont jamais ratifié les accords de Schengen!). La Commission de Bruxelles, emmenée par son négociateur en chef Michel Barnier, souhaitait, comme de bien entendu, l'inverse: pas d'accès de la Grande-Bretagne au marché européen si elle ne se soumet pas au droit européen et à la jurisprudence de la Cour de justice européenne.

Résultat des courses: la Grande-Bretagne aura accès au grand marché européen sans droit de douane, mais le droit britannique ne sera pas soumis au droit européen. Tout le reste est nuances, compromis, hypothèses. Mais le principe demeure.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)